

La voix de L'ANR

le magazine des retraités de La Poste et d'Orange

JANVIER 2017

N°479

**BONNE
ANNÉE
2017**

1927-2017

L'ANR fête ses

90 ans

P.36 DOSSIER SPÉCIAL

Poitou-Charentes :

l'ANR Vienne, une équipe à découvrir



Défense > Rencontre > Information > Entraide > Protection

> DÉFENSE

L'avenir des retraites : des interrogations légitimes !.....	05
Et pendant ce temps-là.....	06
Évolution du montant des retraites depuis la réforme de 2003.....	08
Bonification pour enfant(s) et majoration pour enfants.....	10

> ACTUALITÉ

Infos express.....	12
ardoiz®, la tablette créée spécialement pour les seniors	15
La "révolution" des seniors : une révolution démographique.....	16
"Testé et approuvé par les seniors" : le nouveau label de l'AFNOR !	18

> LOISIRS

Le compostage.....	20
--------------------	----

> CULTURE

Personnages célèbres.....	22
Humour.....	27
Philosophie.....	28
Histoire de la politique	30

> JEUX

Mots fléchés.....	31
La pyramide maya inversée.....	31
Mots croisés	32
Mots à caser.....	32
Sudokus.....	33

Amicale-Vie 34

OFFRE EXCEPTIONNELLE

> DOSSIER SPÉCIAL

La Vienne : un département, une équipe à découvrir	36
La région Poitou-Charentes	39

> ENTREPRISES

Les débuts du Téléphone en France	40
---	----

L'ANR fête ses 90 ans 42

> VIVRE-INFOS

Livres.....	43
Les lecteurs nous écrivent	43
Noces	44
Annonces.....	44
Solutions des jeux	46

> NOS DEUILS (encart)

Ce numéro comporte un bulletin d'abonnement, à découper, en page 47.



L'ANR, 90 ans, et toujours prête à s'engager

Janvier 1927 - janvier 2017, cela fait 90 ans que notre association se bat pour la défense de ses adhérents, pour leur permettre de se rencontrer, pour les informer, pour les prémunir sans oublier ceux que la vie a blessés et isolés. Au fil des années, elle a vu ses troupes grossir, au fil des années, elle a su évoluer pour accompagner la transformation de notre société, de nos entreprises et des mentalités.

Mais ses combats continuent toujours plus complexes face à des défis toujours plus nombreux :

- développer ses effectifs malgré l'individualisme dominant et le consumérisme ambiant ;
- fidéliser ses adhérents pour pérenniser son action ;
- donner à ceux qui nous rejoignent le goût de l'action et souligner la modernité du bénévolat ;
- redonner tout son sens à la solidarité en revisitant ses modalités d'expression ;
- permettre à tous une retraite heureuse pour que le "bien vieillir" ne soit pas seulement un slogan sans contenu.

Ces défis ne seront relevés, ni par la seule équipe qui m'entoure au siège, ni par nos seuls comités départementaux, mais par l'ensemble de ceux qui ont décidé d'agir avec nous et qui viennent ou qui viendront grossir les rangs de notre ANR. C'est pour cela, parce que l'engagement est partout, que progressivement notre association s'ouvre aux autres, à tous ceux qui croient en nos valeurs et décident d'agir avec nous.

Et la période qui s'ouvre est riche d'opportunités. Un quinquennat s'achève et dans quelques jours nous connaissons tous ceux qui prétendent demain gouverner notre pays.

Et nous ne manquerons pas cette occasion d'interpeller ces candidats :

- pour leur rappeler le poids économique et social des retraités et exiger qu'ils soient représentés à la mesure de leur importance ;
- pour revendiquer notre aspiration à vivre une retraite digne en disposant d'un pouvoir d'achat préservé ;
- pour condamner par avance toute tentative visant à opposer les générations, et notamment les seniors et les jeunes générations qui doivent au contraire retrouver l'espoir et ne douter à aucun moment que leurs aînés sont là pour les aider à réussir et avec eux réhumaniser notre société ;
- pour souligner notre détermination à travailler avec tous les retraités pour garantir équité et justice et lutter contre toute réforme visant à aligner nos retraites sur le moins-disant.

90 ans est un bel âge, celui de la maturité, de la sagesse peut-être, de l'expérience en tous cas, qu'aucun candidat à la magistrature suprême ne devra se permettre de négliger.

Une nouvelle année commence et je souhaite à chacun d'entre vous, chers adhérents, chers bénévoles, chers collègues, et à tous vos proches, avant tout une très bonne santé et des conditions d'existence agréables embellies par l'amour ou l'amitié de votre entourage.

Bon anniversaire !

**Félix Vézier,
Président national**

Dans l'espace adhérents du site ansiege.fr vous êtes informés de l'actualité de vos droits.

Pour y accéder, c'est très simple : dans le bandeau bleu de la page d'accueil, cliquer sur **"VOUS ÊTES"**, puis **"ADHERENT (ESPACE adhérents)"** indiquer un **identifiant** : adherent (sans accent)

Pour le mot de passe, merci de vous adresser à votre groupe ANR.

> Abonnements

Janvier 2017 • 90^e année

prix de l'abonnement annuel 18 €
(4 numéros)

Magazine trimestriel de l'ANR
(Association nationale des retraités
de La Poste et d'Orange, fondée
en 1927 par Firmin VIDAL)

> Rédaction

Directeur de la publication :
Félix VEZIER

Responsable d'édition :
Francis COURRIC

Comité de rédaction :

Daniel BERTRAND
Bernard BORRELLY
Gérard BOURACHOT
Christiane BOURDIN
Claude BONTRONT
Yves HAMEAU
Jean-Michel SAGNIER
Jean-René THIBAUD
Philippe THIBAUD
André VIGEOLAS

Dessins : Yves HAMEAU (ANR 08)

> Fabrication

Éditeur : ANR Siège national
13 rue des Immeubles-Industriels,
75011 Paris

Conception - impression :
ARMICOM - Flexiburo - Tour A
130 rue du 8 Mai 1945
CS30077 - 92023 Nanterre Cedex

> Administration

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2017
Commission paritaire
n° 0719G81872
ISSN 1636-6530
Tirage 75 000 exemplaires

ANR Siège national :
13 rue des Immeubles-Industriels,
75011 Paris
Tél. : 01 43 79 37 18
Fax : 01 43 79 86 84

Site internet : <http://www.ansiege.fr>

Courriel : ansiege@orange.fr

Amicale-Vie : 01 43 79 21 28

Pouvoir d'achat : un blocage inadmissible

Le décrochage du niveau de vie des retraités s'accroît régulièrement, c'est ce que confirme dans une question écrite, n° 2 300, publiée au JO du Sénat du 04/08/2016, M. Jean-Claude Lenoir, sénateur Les Républicains, de l'Orne. Le sénateur "attire l'attention de Mme la Ministre des Affaires sociales et de la Santé sur la dégradation du pouvoir d'achat des retraités". Il souligne les effets néfastes du nouveau mode de calcul, le poids des dépenses contraintes "qui pèsent beaucoup plus lourdement sur leur budget, notamment s'agissant des retraités modestes". Le sénateur dénonce également les effets des "diverses mesures fiscales : suppression de la 1/2 part pour les personnes seules ayant élevé des enfants, imposition de la majoration de 10 % pour les retraités ayant élevé 3 enfants, hausses de la TVA, instauration de la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie."

Voilà donc qui confirme ce que nous avons toujours dénoncé depuis plusieurs années et en particulier depuis avril 2013 date de la dernière revalorisation... (en fait il y a eu 0,1 % en octobre 2015, mais ça ne nous a pas marqués !).

> LES CHIFFRES DU MOIS DE NOVEMBRE

Indice INSEE des prix à la consommation, hors tabac : il est stable sur un mois à 100,36 €. La variation sur une année est de + 0,6 %.

L'indice de référence des loyers, au 3^e trimestre 2016, est stable à 125,33 €, soit une augmentation de 0,06 sur une année. L'indice INSEE des loyers effectifs, qui mesure l'évolution des loyers d'un échantillon de logements locatifs, indique une hausse de 0,3 %.

Le SMIC n'a pas bougé depuis le 1^{er} janvier et n'a pas connu de "coup de pouce" depuis juillet 2012.

Il est de **9,67 € en horaire brut**. Le **mensuel brut**, sur la base de 35 heures, étant de **1 466,62 €**. Le **mensuel net** est à **1 143,72 €** et le **SMIC horaire net** à **7,54 €**.

> LES DÉPENSES CONTRAINTES : VARIATIONS ANNUELLES

Alimentation : + 0,3 %. Nous pouvons compenser les hausses : poisson frais + 10 %, œufs + 1,7 %, pommes de terre + 3,2 %, café + 0,4 %, pain

+ 0,3 %, par des baisses : eau de source - 1,8 %, yaourt - 2,6 %, riz - 3,1 %, céréales - 1,6 %.

Habillement et chaussures : + 0,2 %. Les tarifs de cordonnerie augmentent, eux, de 1,7 %.

Logement : les loyers, selon l'INSEE, ne bougent pas (cherchez l'erreur), mais les frais d'entretien augmentent de 1,2 %, le traitement des eaux de 1,4 %, la collecte des ordures ménagères + 1,3 %, les services liés au logement, + 0,3 %.

Énergie : hausse de 2,1 % toutes énergies confondues. Les combustibles liquides augmentant de 5,5 % l'électricité de 1,8 % et le gaz baissant de 5 %. S'agissant du gaz, la baisse se termine avec les hausses de novembre 1,3 % et celle de décembre 2,5 %. L'électricité quant à elle devrait augmenter de 2 % en août 2017.

Assurances : habitation + 2,5 %, complémentaires santé + 2,1 %, automobile - 0,3 %. Des hausses sont annoncées pour 2017 de 0,5 à 2,5 % automobile et 1 à 4 % habitation, selon les assureurs.

Santé : baisse de 0,9 % portée par les produits pharmaceutiques, avec une baisse de 2,9 %. Par contre les soins dentaires ont augmenté de 1,5 %. S'agissant des médecins, l'évolution annuelle est de + 0,2 % pour les généralistes et + 0,4 % pour les spécialistes.

Services financiers : + 2,6 %. Une hausse de 13 % des frais bancaires s'annonce pour 2017 !

Le gouvernement n'a pas choisi de revaloriser les pensions, alors il bricole avec la CSG. En 2015 d'abord, puis en 2017, exonérant de CSG ou accordant le bénéfice du taux réduit aux revenus les plus modestes. Certes, nous ne pouvons que nous réjouir de ces dispositions pour le pouvoir d'achat des basses pensions, mais le financement de la Sécurité sociale et de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie en est affecté. Bref ! La vraie question de la revalorisation des pensions et du pouvoir d'achat n'est pas réglée.

> ET PENDANT CE TEMPS

La rémunération des patrons des 120 plus grandes entreprises françaises a atteint des sommets en 2015 avec, selon le cabinet Proxinvest, une hausse de 18 % par rapport à 2014 !

Jean-Michel Sagnier